



# Institut Français de l'Environnement

Ce document a été réalisé par **Cécile Rechatin** (Département Études et Synthèses)

avec *Cécile Dormoy, Vincent Piveteau, Guy Rouillé, Nathalie Sailleau*,  
et la collaboration des Directions du Ministère de l'Environnement et de l'ADEME,

sous la direction de *Thierry Lavoux* (chef du Département Études et Synthèses).

Directeur de la publication : *Bernard Morel*, directeur de l'IFEN.

Préface 6

Introduction 7

## P r e m i è r e p a r t i e

Chapitre 1 : Comment évaluer la performance ? 8

Chapitre 2 : Indicateurs de performance 12

## D e u x i è m e p a r t i e

**Air** 18

Fiche 1 : **Changement climatique** 19

Fiche 2 : **Appauvrissement de la couche d'ozone** 22

Fiche 3 : **Pollution acide** 25

Fiche 4 : **Pollution de l'air par l'ozone troposphérique** 28

Fiche 5 : **Pollution de l'air par le dioxyde de soufre et les particules en suspension** 31

Fiche 6 : **Pollution de l'air par le plomb** 34

Fiche 7 : **Pollution de l'air par les oxydes d'azote et le monoxyde de carbone** 37

**E a u** 40

Fiche 8 : **Pollution des eaux d'origine agricole : les nitrates** 41

Fiche 9 : **Pollution des eaux d'origine agricole : les produits phytosanitaires** 45

Fiche 10 : **Assainissement et épuration des collectivités locales** 48

Fiche 11 : **Pollution industrielle des eaux** 52

Fiche 12 : **Qualité des eaux destinées à la consommation humaine** 54

Fiche 13 : **Qualité des eaux de baignade** 57

Fiche 14 : **Qualité globale des cours d'eau** 61

Fiche 15 : **Qualité des eaux marines** 65

**sol** 70

Fiche 16 : **Sites et sols pollués** 71

# Nature, biodiversité et paysage

Fiche 17 : **Biodiversité**

73

74

Fiche 18 : **Protection du territoire**

77

Fiche 19 : **Paysage et ville**

81

# Déchets

Fiche 20 : **Valorisation des déchets municipaux**

84

85

Fiche 21 : **Récupération et recyclage**

88

Fiche 22 : **Évolution de la gestion des déchets**

91

Fiche 23 : **Gestion du combustible nucléaire irradié**

94

# Bruit

Fiche 24 : **Bruit lié au réseau national routier et ferroviaire**

96

97

# Risques

Fiche 25 : **Prévention des risques naturels**

1

00

101

Fiche 26 : **Risques technologiques**

103

Fiche 27 : **Sûreté nucléaire**

105

# Ressources naturelles

Fiche 28 : **Ressource en eau**

107

108

Fiche 29 : **Ressources liées au sol et au sous-sol**

110

Fiche 30 : **Ressource en bois**

112

Fiche 31 : **Énergies renouvelables**

114

Annexe technique 117

Liste des sigles et abréviations 124

L'intérêt des indicateurs comme outils d'information et de communication n'est plus à démontrer :

Ils *quantifient* l'information en agrégeant des données multiples et disparates, ce qui la rend plus immédiate et plus chargée de signification. Ils *simplifient* l'information pour mettre en lumière des phénomènes souvent complexes.

Cette concision est leur plus grand atout dans un monde où les données se multiplient et où le besoin d'une information de qualité est fréquemment ressenti.

Ainsi, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'**Environnement** et le Développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, l'accent a été mis sur la nécessaire élaboration d'indicateurs de développement durable (Action 21, chapitre 40). L'objectif est, à terme, de pouvoir disposer d'un ensemble d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux, harmonisés à l'échelle internationale, et susceptibles de rendre compte des efforts nationaux vers la durabilité (gestion à long terme de l'écologie, de l'économie, progression vers l'équité sociale). Dans ce contexte, depuis quelques mois, les propositions se multiplient aux échelles internationale, européenne et nationales et de nombreux experts s'attachent à faire progresser la réflexion.

Dans les domaines économique et social, il existe une grande tradition d'utilisation d'indicateurs permettant l'évaluation et la comparaison internationale. Elle fournit la base de cette réflexion. Produit national brut, indice des prix, taux de chômage,... sont des outils précieux pour les décideurs. Dans le monde entier, ils contribuent à l'évaluation des politiques publiques et jouent un rôle moteur pour l'élaboration de nouvelles mesures.

Certes, ces indicateurs et indices "stars" ne sont peut-être pas les plus pertinents dans l'optique particulière du développement durable; l'idée en effet, n'est pas seulement de proposer des indicateurs indépendants mais également de mettre en lumière les fortes interactions existant entre les sphères environnementale, économique et sociale.

Cependant, le fort consensus international dont ces indicateurs font l'objet en tant qu'aides à la décision et à l'évaluation politique doit être un modèle pour les futurs indicateurs de développement durable.

À cet égard, l'élaboration d'indicateurs environnementaux s'avère complexe.

D'une part, d'un point de vue international, beaucoup reste à faire. Si certains indicateurs de qualité de l'air ou de l'eau, par exemple, sont d'usage courant dans la plupart des pays industrialisés, une harmonisation à l'échelle internationale de l'ensemble des indicateurs est encore loin d'être atteinte. L'OCDE a cependant réussi, après des efforts soutenus, à concevoir un corps central d'indicateurs permettant aux 25 pays membres de quantifier l'état de leur environnement, les pressions qui s'exercent sur lui et les réponses fournies par les gouvernements pour y remédier. Ces indicateurs environnementaux ont le mérite d'offrir une comparabilité et une mesurabilité des différences et des efforts entre pays industrialisés.

D'autre part, à l'échelle nationale, on ne dispose pas encore d'indicateurs environnementaux exerçant ce rôle clé de pilotage des politiques qui caractérise les indicateurs économiques.

C'est à cette première étape primordiale, de mise au point d'indicateurs susceptibles de rendre compte de la performance de la politique environnementale nationale qu'on a souhaité s'intéresser ici.

Les indicateurs environnementaux, pour indispensables qu'ils soient, se bornent souvent à illustrer les tendances de dégradation ou d'amélioration d'une situation. Pour qu'ils puissent également permettre de porter un jugement sur l'efficacité des mesures, ils doivent être mis en relation étroite avec les objectifs de la politique environnementale.

Ainsi, aux Pays-Bas, où des indicateurs de performance ont vu le jour, il y a quelques années, et sont depuis lors régulièrement actualisés et diffusés auprès du grand public, il est apparu qu'ils stimulaient l'application de mesures plus efficaces lorsqu'une situation tardait à s'améliorer.

Cette vigilance des décideurs et du public, cette capacité à l'évaluation et au jugement sont encore trop faibles en France, comme dans de nombreux autres pays. Si la performance apparaît souvent en filigrane dans les ouvrages généraux régulièrement consacrés à l'environnement, elle n'est pas toujours suffisamment mise en valeur.

En 1996, l'OCDE a entrepris l'examen de la performance environnementale de la France. D'ores et déjà, plus d'une dizaine des pays membres de l'organisation ont été passés en revue. L'examen a consisté en une évaluation des progrès réalisés dans chaque pays, pour différents domaines environnementaux, et compte tenu des engagements nationaux et internationaux. Dans ce contexte, il a paru intéressant d'envisager, au niveau national, la publication d'une sélection d'indicateurs de performance commentés.